



AVA ZAP LOISIRS

Cette assurance annulation intervient en cas d'interruption de ton activité de loisir, comme un club sportif, culturel ou d'éveil. 😊



CRÉE TON DEVIS
GRATUIT ET
IMMÉDIAT !

GARANTIES



ANNULATION
INTERRUPTION



FERMETURE
DU LOCAL



AIDE À LA REPRISE
D'ACTIVITÉ

ET AUSSI...



AVA CARTE SANTÉ AVANTURE
L'assurance pour tes loisirs
sportifs en France & Europe
À PARTIR DE 1,5 € / JOUR



AVANTAGES 360
L'assurance annuelle pour
tes voyages et loisirs dans
le monde entier
À PARTIR DE 139 € / AN

DURÉE	RÉSIDENCE	DESTINATION	LIMITE D'ÂGE
1 - 12 mois	France	France	75 ans

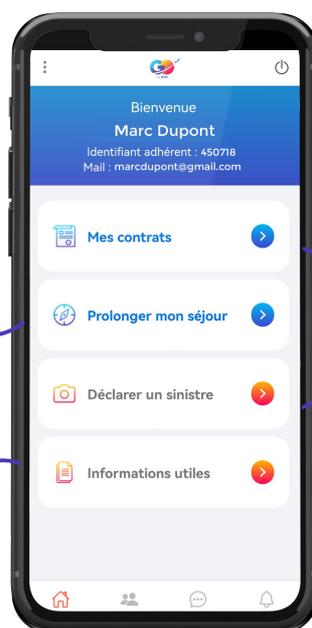
TARIFS

Par personne

4 % du montant de l'activité TTC
15 € minimum

LES + GOBYAVA

En plus d'un contrat au meilleur rapport qualité/prix, chez nous tu as une appli exclusive, une ligne **Whatsapp** dédiée et tous les bons plans de la **#GObyAVAFamily** !



Assure une **prolongation de séjour** directement depuis l'appli

Visualise et **télécharge tes documents** partout et à tout moment

Infos et bons plans par pays et les **adresses santé** dans de nombreuses villes !

Déclare un sinistre et **demande un remboursement** en quelques clics

GOBYAVA.COM

+33 1 53 20 44 20

télécharge l'appli !





ANNULATION OU INTERRUPTION D'ACTIVITÉ

En cas de :

- Décès ou invalidité de plus de 10 % suite à un Accident de l'Assuré
- Décès d'un membre de la Famille vivant sous le même toit
- Maladie ou Accident* de l'Assuré
- Mutation professionnelle ou licenciement économique** de l'Assuré (ou de l'un des parents** de l'Enfant Assuré), l'empêchant de pratiquer l'Activité
- Convocation de l'Enfant Assuré un examen de rattrapage
- Accident ou Maladie de la personne chargée de la garde de l'Enfant Assuré
- État de grossesse non connu au moment de l'inscription à l'Activité et contre indiquant l'Activité par la nature même de celui-ci

Max. par assuré et par an : **1 000 €**
Franchise par dossier : **30 €**

AIDE À LA REPRISE DE L'ACTIVITÉ

À concurrence de **250 €**



INTERRUPTION

Fermeture temporaire du site de l'activité
À concurrence de **500 €**



LES PRINCIPALES EXCLUSIONS DU CONTRAT

On est transparent ! Tu trouveras toutes les exclusions et informations sur nos [Conditions Générales](#).

- Les accidents causés ou provoqués intentionnellement par l'Assuré du contrat.
- Le suicide ou la tentative de suicide de l'Assuré.
- L'absorption de drogues, stupéfiants, substances analogues et médicaments non prescrits par une autorité médicale habilitée et leurs conséquences.
- Les conséquences de l'état alcoolique de l'Assuré caractérisé par la présence dans le sang d'un taux d'alcool pur égal ou supérieur à celui fixé par la loi française régissant la circulation automobile.
- Le décès consécutif aux convalescences et affections en cours de traitement et/ou non encore totalement guéries au moment de l'adhésion. Toutefois, les rechutes des maladies ou accidents antérieurement constatés, sont garanties, à condition que la Maladie ou l'Accident n'ait fait l'objet d'aucune manifestation dans le mois précédant la date de l'abonnement.
- Licenciement pour faute grave ou faute lourde.
- Lorsque l'Assuré pratique un sport à titre professionnel, pratique ou prend part à une course amateur nécessitant l'utilisation d'un engin terrestre, aérien ou aquatique à moteur.
- Lorsque l'Assuré utilise en tant que pilote ou passager un ULM, deltaplane, aile volante, parachute ou parapente.
- Lorsque l'Assuré participe à des rixes (sauf cas de légitime défense), des crimes, des paris de toute nature.
- Des situations à risque infectieux en contexte épidémique faisant l'objet d'une mise en quarantaine ou de mesures préventives ou de surveillance spécifique de la part des autorités sanitaires locales et/ou nationales.

QUE FAIRE EN CAS DE SINISTRE ?

Tu trouveras les procédures détaillées pour tout imprévu sur nos [Modalités en cas de sinistre](#).

Tu dois **déclarer ton sinistre auprès de AVA Assurances** dans les quinze jours ouvrés à : **sinistres@ava.fr**

Tu dois nous fournir :

- La nature de l'annulation, les nom et adresse du centre de pratique de l'Activité.
- La facture d'inscription à l'Activité.
- Tous les renseignements nécessaires à la constitution du dossier, permettant de prouver le bien fondé et le montant de la réclamation.
- Selon les circonstances, d'autres pièces justificatives seront demandées.



SPÉCIALISTE DE LA MOBILITÉ DES JEUNES

Bon voyage !

À NE PAS OUBLIER

- Télécharge l'appli pleine d'infos utiles et d'adresses santé pour de nombreuses destinations ! 😊



télécharge
l'appli !



RDV sur
Whatsapp



crée ton
devis gratuit